

Vol. 2, No. 1, avril 2026



Le Fromager

Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

**UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)**

WWW.REVUEFROMAGER.NET

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Directeur de publication

DANHO Yayo Vincent
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction

KOUAMÉ Arsène

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BATCHANA Eshohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

Comité de rédaction

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d’Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N’SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N’gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire

Comité de lecture

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDE Jean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N’Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Fromager est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Fromager n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.

Texte numérique (Word et PDF)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (" ") ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

– Pour un ouvrage :

PICLIN Michel, 2017, *La notion de transcendance : son sens, son évolution*, Paris, Armand Colin.

– Pour un article de périodique :

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

– Pour un article dans un ouvrage :

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, p. x-y.

– Pour une thèse :

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

– Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *al.* : (K. Arnaud et *al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginales doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– Les **Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

7. Les documents non textuels

7.1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux. Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

Site internet de LE FROMAGER : <https://revuefromager.net/>
L'équipe éditoriale

SOMMAIRE

N'Zué Koffi Arsène GNA

Analyse comparative des facteurs socio-économiques influençant les parcours thérapeutiques des réfugiées centrafricaines et communautés hôtes congolaises 9-30

Fidèle Wendegouidi OUEDRAOGO

Compétition et représentativité culturelle à la Semaine Nationale de la Culture au Burkina Faso 31-47

Mlan Kouakou Pierre ANZIAN

Entre tradition ancestrale et modernité numérique : l'écartèlement identitaire du chrétien Agni moronou 48-65

Innocent Atehghang AFUHINGHANG

The grievances theory versus transnationalism and the Cameroon anglophone question: from 1961 to 2017 66-84

Sasso Sidonie Calice YAPI, Noël Jean Charles Abel YAPO

Médias Sociaux et Construction Identitaire des Étudiants à l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire : Entre Socialisation Numérique et Stress Académique 85-97

Bodji Georges Duvalier N'DRÉ, Nibé Dramane SILUÉ, Gahoun Brice Aubain GBODJÉ

Construction identitaire et médiatisation de la fête de Pâques par SOLIBRA 98-111

Soumaïla MARE

État, entre collaboration, concurrence et recentralisation : repenser la gouvernance de la culture et du tourisme au Burkina Faso 112-124

Adoté Akué AKPABIE

Précarités socioéconomiques et culturelles, stratégies politiques et déficit de consolidation démocratique au Togo 125-146

Sidiki COULIBALY, Lassana NASSOKO

La réception de la poésie française dans l'enseignement secondaire au Mali 147-158

Bi Naga Landry BOTTY

Nos sociétés contemporaines à l'épreuve des technologies émergentes : la révolution numérique, une nouvelle ère 159-170

Dié Octave MANIGA

Les transports collectifs urbains à Abidjan face aux effets de la crise socio-politique de 2002 171-183

Boubacar Bamba KEITA, Lassana TOURE, Sékou Amadou TRAORE, Brehima KEITA

Modélisation et prévision des tendances des dépenses de santé au Mali (2008–2022) à partir des séries temporelles 184-199

Michel EONE, Nicéphore Assoua ELAT, Jean Marie Obourou EBERE

Revivre de *Maât* : une solution africaine aux crises frontalières et migratoires entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale (1968-2020) 200-217

Faustin GUEI, Philbert Kouadio KONAN, Karidia DIOMANDE, Jean-Aimée Assué YAO

Gestion des déchets solides, indicateurs environnementaux et risques sanitaires dans la ville de Bondoukou 218-234

Privat Sylvain BADELO, Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU

Pratiques agricoles des cotonculteurs et durabilité agroécologique dans le département de Korhogo 235-246

- MITAN, NGUEABAYE, NOUMBISSIE, FONKOUA**
Rôle des entrepreneurs tchadiens dans l'offre éducative : acteurs, stratégies et enjeux pour la gouvernance du système éducatif 247-265
- GANAME, KOUDOUGOU, OUEDRAOGO,**
Accès au foncier rural des femmes Mossé dans la province du Zoundwéogo région du Nazinon au Burkina Faso : entre normes sociales et réalités socio-économiques 266-284
- Rebecca Paule Jacqueline DO**
Conditions de détention et ses conséquences sur les détenus au pôle pénitentiaire d'Abidjan (PPA) 285-299
- Alfred Romuald GAMBOU, Yvette BAKINGU BAKIBANGOU**
L'éthique enseignante et les enjeux de la compréhension des ontologies plurielles des cultures 300-313
- Kouakou Daniel KOUAME, Kpassigué Gilbert KONE**
L'Église Confessante dans l'Allemagne Nazie : analyse historique et éthique d'une confrontation entre totalitarisme et conscience chrétienne 314-328
- Narcisse Rostand MIAFO YANOU**
Gouvernance militaire au Mali, au Burkina-Faso et au Niger et sens du présent 329-344
- Ibrahim POUNTOUGNIGNI**
L'hétérogénéité langagière comme facteur de la variation linguistique dans la francophonie négro-africaine : le cas de *Le fils-de-la-femme-mâle* de Maurice Bandaman et *La vie et demie* de Sony Labou Tansi 345-360
- Armel-Valéry TOGBO, Zana Moussa OUATTARA**
La démocratie à l'épreuve de la souveraineté : universalisme, particularisme et légitimation du pouvoir dans le discours politique de Teodoro Obiang Nguema 361-372
- Konan Chekinaël KONAN, Tinindia Kariatou YÉO**
La crise contemporaine des droits humains à l'épreuve de la responsabilité éthique : analyse philosophique d'Emmanuel Levinas 373-385
- Théodore HONBA**
La question de l'être comme urgence dans la philosophie contemporaine 386-397
- Nadine Carole NGON**
Mémoire, héritage et résistance culturelle bantu au Brésil 398-409
- Yao Célestin KOUAKOU**
La citation dans *quand on refuse, on dit non*, d'Ahmadou Kourouma : entre citation d'autorité et citation référentielle, un artifice pour une appropriation discursive 410-426
- Kobéna Fiéni Jean-Jacques KRA, Guikahué Daniel BISSOU**
De l'enclavement à l'attractivité : repenser le développement touristique du district du Zanzan par une approche systémique 427-442
- Yao Dieudonne KOUASSI, N'dri Yann Cedric KOUADIO, Yves Ayereby AYEREBY**
Analyse des impacts environnementaux de la dynamique récente du climat dans le département d'Adiaka 443-458
- Abras Rahama HAMIDE**
Alphabétisation fonctionnelle et réinsertion socioprofessionnelle des femmes en situation de prostitution dans la ville de N'Djamena 459-478

La réception de la poésie française dans l'enseignement secondaire au Mali

Sidiki COULIBALY

Docteur en didactique de la littérature française
Institut de Pédagogie
Universitaire de Bamako
sidikicoulibaly82@yahoo.fr

Lassana NASSOKO

Docteur en littérature française
École Normale Supérieure de Bamako
nassokolassana@gmail.com

Résumé

Ce travail porte sur la réception de la poésie française qui fait l'objet de quelques interrogations ces dernières années même si elle reste un élément clé de l'enseignement littéraire au Mali. Nous avons opté à la fois pour la méthode quantitative et qualitative ainsi que l'échantillonnage à choix raisonné qui fait partie de la technique non probabiliste. Ainsi, la collecte d'informations à travers des questionnaires anonymes auprès de 40 professeurs et 181 apprenants et d'un guide d'entretien adressé à quelques enseignants a permis de porter un regard sur l'intérêt des apprenants par rapport à ce genre littéraire. 25/39 professeurs affirment que les élèves manifestent de l'intérêt pour l'étude des poèmes français.

Mots clés : poésie, enseignement secondaire, réception, programme

The reception of French poetry in secondary education in Mali

Abstract

This work focuses on the reception of French poetry which has been the subject of some questions in recent years even if it remains a key element of literary education in Mali. We opted for both the quantitative and qualitative method as well as purposive sampling which is part of the non-probabilistic technique. Thus, the collection of information through anonymous questionnaires from 40 teachers and 181 learners and an interview guide addressed to a few teachers made it possible to take a look at the interest of learners in relation to this literary genre. 25/39 teachers say that students show interest in studying French poems.

Keywords : poetry, secondary education, reception, program

Introduction

La poésie paraît de ses origines à nos jours, la langue des initiés par excellence. Elle semble d'avance destinée à une élite. Son enseignement se révèle délicat et nécessite une large connaissance du domaine. Eu égard à son hermétisme, certains élèves et enseignants ont tendance à manifester peu d'intérêt pour ce genre littéraire. Sa maîtrise requiert un ensemble d'éléments que souvent seules les études littéraires et professionnelles peuvent faire acquérir.

Ainsi, nous avons voulu à travers cette étude, nous intéresser à la réception de la poésie française qui fait l'objet de quelques interrogations ces dernières années même si elle reste un élément clé de l'enseignement littéraire au Mali. Ces questionnements portent en partie sur le fait que la poésie française est souvent perçue comme étrangère et inadaptée à la culture malienne, ce qui peut constituer un facteur de découragement pour certains élèves et les amener à se désintéresser de la poésie en général. De plus, le programme enseigné en ce qui concerne la poésie française ne prend souvent en compte que les grands classiques, sans intégrer les voix poétiques contemporaines. Cette approche peut donner l'impression que la poésie est figée dans le temps et l'espace, et qu'elle ne peut pas être un moyen d'expression pour les jeunes maliens.

En s'appuyant sur les théories de la réception littéraire de Hans Robert Jauss, de Iser Wolfgang et de Umberto Eco, nous nous sommes intéressé non seulement aux auteurs retenus et enseignés dans le programme de poésie française au secondaire mais aussi à la sociologie des enseignants et des récepteurs que sont les élèves ainsi que les méthodes d'enseignement.

Notre intérêt pour cette étude a émergé du fait que beaucoup d'études ont été menées sur la poésie en général à travers son utilité, la versification, les difficultés de l'enseignement d'une œuvre ou de deux mouvements littéraires, la réception d'un auteur mais nous constatons que très peu concernent la réception de ce genre encore moins dans le contexte malien.

Plusieurs théories ont contribué à mettre en lumière le rôle du lecteur dans la construction du sens du texte. S'il est donc possible à travers ces approches d'étudier la fortune et l'influence d'un texte ou d'un auteur, il doit aussi l'être pour un genre littéraire comme la poésie française dans un contexte différent de celui des auteurs dont émanent ces textes.

L'objectif de cette étude étant de porter une appréciation sur la réception de la poésie française au niveau de l'enseignement secondaire au Mali, nous avons opté pour la méthode mixte en utilisant à la fois le questionnaire et le guide d'entretien. Il importe de noter que les données utilisées dans le cadre de cet article ont été collectées en 2024.

1- Méthodologie de la recherche

Pour cette étude, nous avons adopté l'échantillonnage à choix raisonné qui fait partie de la technique non probabiliste. Ainsi, notre échantillon a porté sur 40 professeurs et 181 élèves répartis entre dix-sept (17) lycées dont huit (08) publics et neuf (09) privés repartis entre sept (7) Régions et le District de Bamako (Mali) à raison deux (02) lycées par Région excepté la Région de Koutiala où nous avons pris trois (03) lycées dont deux (02) privés.

Tableau n° 1 : Effectif des élèves et des professeurs de Lettres par école

Région	Ecole	Effectif LL	Effectif TLL	Nbre prof de Lettres
Koutiala	Lycée Koné Danzié de Koutiala (LKDK)	86	99	8
	Lycée Privé Moderne de Koutiala (LPRIMO)	35	51	4
	Lycée Privé Diango Magassi de Koutiala	15	60	4
Ségou	Lycée Public de Sébougou	22	66	3
	Lycée Cheick Modibo Diarra	15	20	1
Kayes	Lycée Dougoukolo Konaré	170	200	9
	Lycée Privé la Fraternité	22	56	2
Tombouctou	Lycée Mahamane Alassane Haïdara (LMAHT)	70	102	6
	Lycée Privé Alkaya Touré (LPAT)	10	21	1
Kita	Lycée public de Kita	280	360	9
	Lycée privé Wassa Lamine Cissé	45	70	1
78Dioïla	Lycée Spécial Barasson Marico	28	24	1
	Lycée Dowélé Marico	34	33	3
Bougouni	Lycée Kalilou Fofana de Bougouni	48	71	4
Bamako	Lycée la Chaîne Grise	0	30	1
	Lycée Ibrahima Ly (LILY)	40	87	18
	Lycée Ba Anna SAMAKE (LBAS)	56	60	3
Total		976	1410	78

Source : Enquête personnelle, 2024

A la lecture de ce tableau, on constate que le nombre d'élève varie d'une classe à une autre et d'une école à une autre. Ce qui est aussi aisément perceptible, c'est que le nombre d'élève est nettement

supérieur au nombre d'enseignants pour l'encadrement sans oublier que ces mêmes enseignants interviennent dans des classes autres que la LL et la TLL.

Notre échantillon de 40 professeurs et 181 élèves a été tiré parmi ces 78 professeurs et 2386 élèves.

Le choix de ces établissements a été fait en tenant compte de nos moyens et des difficultés à toucher les autres écoles du pays. Pour cette étude, le nombre d'écoles privées retenu est supérieur à celui du public.

Les données ont été collectées à travers des questionnaires anonymes et un guide d'entretien. Pour ce qui est des questionnaires, ils ont été administrés sous format de formulaire généré par l'application kobocollect et dont le lien a été partagé avec des collègues enseignants. Des échanges de prise de contact avec ces enseignants ont précédé cette étape d'administration des questionnaires. Par l'intermédiaire de ces mêmes collègues, des liens vers des formulaires destinés aux élèves ont été transmis afin qu'ils puissent y répondre. Dans certains établissements, les questionnaires ont été administrés en présentiel.

Les données ont été analysées à travers le logiciel Excel et l'application kobocollect.

Le guide d'entretien adressé à quelques enseignants a permis de porter un regard sur l'intérêt des apprenants par rapport à ce genre littéraire.

2- Résultats

L'exploitation des données recueillies a conduit aux résultats présentés ci-après. Il convient néanmoins de préciser que tous les enseignants et tous les élèves n'ont pas renseigné l'ensemble des questions, ce qui explique les variations d'effectifs observées dans certains tableaux:-

Tableau n°2 : Répartition des élèves par sexe et selon le statut des écoles

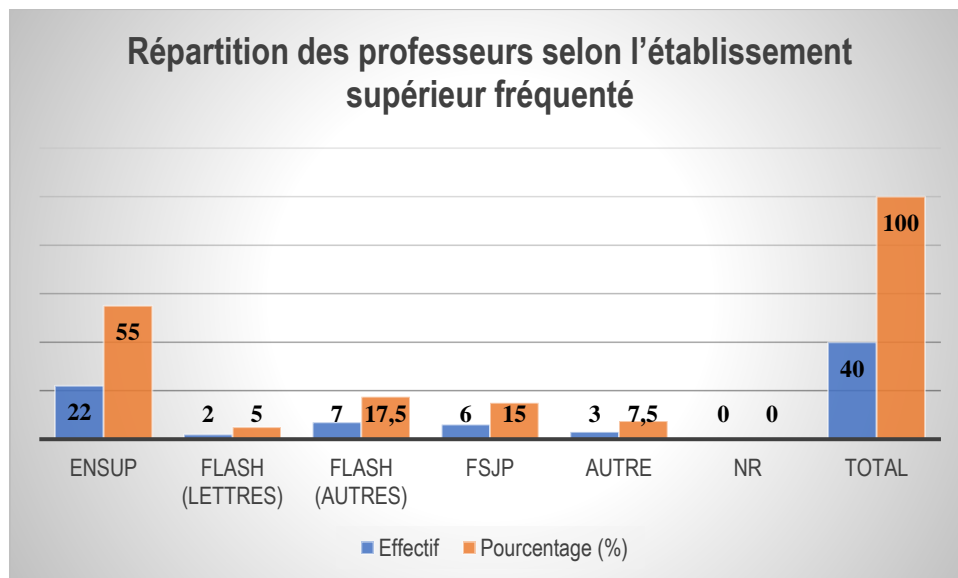
Genre Statut Ecole	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Public	34	38,20	55	61,80	89	100,00
Privée	61	66,30	31	33,70	92	100,00
Total	95	52,49	86	47,51	181	100,00

Source : Enquête personnelle, 2024

Ce tableau renseigne sur la répartition des élèves en fonction de leur genre et du statut de l'établissement. Sur 181 élèves enquêtés 95 dont 61 des écoles privées sont des garçons. 86 élèves dont 55 des écoles publiques sont des filles. Ces élèves sont répartis entre des classes de 11^e Lettres

et de terminale langue littérature. Le choix des classes a été fait en tenant compte du fait que c'est dans ces deux classes que la poésie française est enseignée conformément au programme de l'enseignement secondaire général en vigueur.

Figure 1 : Répartition des professeurs selon l'établissement supérieur fréquenté



Source : Enquête personnelle, 2024

Cette figure donne un aperçu de l'établissement supérieur fréquenté par les professeurs enquêtés. On peut retenir à sa lecture que 22 professeurs soit 55% sont des sortants de l'Ecole Normale Supérieure de Bamako. L'institution scolaire d'appartenance des professeurs nous paraît importante dans la mesure où cela peut impacter fondamentalement sur la qualité de l'enseignement dispensé par ces professeurs.

La formation reçue doit être en adéquation avec ce qui est attendu des sortants de ces écoles. Pour notre cas, 22 des 40 professeurs enquêtés sont issus de l'Ecole Normale Supérieure de Bamako. Cette grande école a été créée en 1961 par le Décret n°121-PG-RM du 28 juin 1961 et ouverte en 1963, avec pour mission la formation initiale des enseignants chargés principalement des enseignements disciplinaires au niveau secondaire général, au niveau de l'enseignement fondamental et dans les disciplines de base de l'enseignement technique et professionnelle. Cette mission a par la suite été modifiée pour assurer (i) la formation initiale, professionnelle et continue des professeurs de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement universitaire ; (ii) la formation post - universitaire ; (iii) le perfectionnement ; (iv) la recherche scientifique, technologique et pédagogique ; (v) la préparation aux concours de l'agrégation de l'Enseignement secondaire ; (vi) le développement et la diffusion des connaissances et du savoir-faire.

Au regard des contenus d'enseignement spécifiques dispensés dans cette école, il serait souhaitable que tous les professeurs au niveau de l'enseignement secondaire soient des sortants de cette institution scolaire pour garantir une meilleure qualité de l'enseignement.

A notre avis, une telle exigence garantirait non seulement une meilleure maîtrise des contenus pédagogiques spécifiques, mais aussi une transmission plus rigoureuse et adaptée des savoirs aux apprenants. Après avoir été formés dans une telle école, les enseignants seraient à même d'assurer une continuité pédagogique cohérente, favorisant ainsi une meilleure assimilation des connaissances par les élèves. Cela contribuera sans nul doute à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, en renforçant l'expertise disciplinaire et en assurant une homogénéité dans les approches éducatives.

Tableau n° 3 : Poètes enseignés non-inscrits au programme de poésie française en LL et TLL

Nom	Effectif	Pourcentage
Aimé Césaire	2	5
Léopold Sedar Senghor	2	5
Hamadoun Issébééré	2	5
José maria de Heredia	1	2,5
Léon Gontran Damas	1	2,5
Total	8	20

Source : Enquête personnelle, 2024

Il ressort de l'analyse de ce tableau que 20% des professeurs enquêtés soit 8 sur 40 professeurs ayant répondu à la question, ont cité un auteur de la poésie française non-inscrits au programme de LL et TLL et certains auteurs de la poésie négro-africaine comme étant des poètes français qu'ils enseignent au secondaire. Les auteurs tels que : Victor Hugo, Honoré de Balzac, Alphonse de Lamartine, Paul Eluard, Guillaume Apollinaire, Leconte de Lisle ont été cités par beaucoup de professeurs comme étant ceux qu'ils enseignent en fonction des classes (LL ou TLL), ce qui est conforme avec le programme officiel.

L'analyse de ces données nous fait penser en premier lieu que certains professeurs prennent la liberté d'enseigner d'autres auteurs non prévus par le programme d'enseignement en vigueur. Cela peut s'expliquer par leur volonté d'enrichir la culture littéraire des élèves ou bien même par un intérêt particulier qu'ils ont eux-mêmes pour ces textes.

Cependant, une telle pratique pose un problème de cohérence et d'équité dans l'apprentissage parce que si chaque enseignant fait des choix différents, les élèves d'une même

classe mais de localités différentes risquent de ne pas recevoir le même contenu d'enseignement. Toute chose qui peut être préjudiciable dans la mesure où l'objectif d'un programme scolaire uniforme est de garantir une formation homogène à l'échelle nationale.

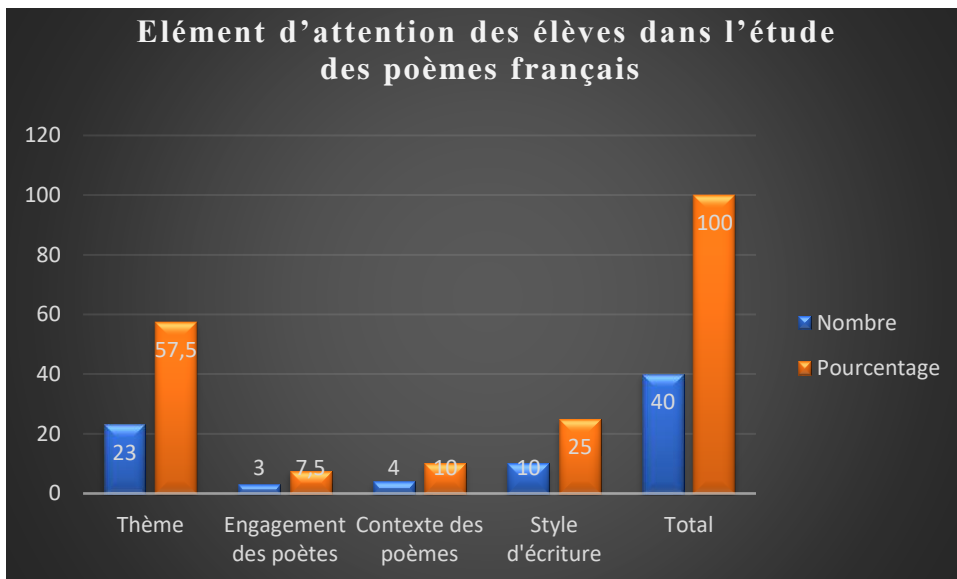
En second lieu, cela peut être une confusion chez ces professeurs entre les poètes négro-africains et les poètes français. Pour ce qui est de la seconde hypothèse, nous pensons qu'une telle confusion ne doit pas arriver pour des professeurs de Lettres ayant fréquenté une école de formation professionnelle telle que l'ENSup. En effet, tout le long du cursus scolaire et universitaires, ces poètes sont enseignés en fonction des niveaux et des courants littéraires. De ce fait, nous pensons qu'à la fin de cette formation il ne saurait en principe y avoir de confusion entre les poètes français et les poètes négro-africains.

Tableau n°4 : Intérêt des apprenants par rapport l'étude des poèmes français

Catégorie	Nbre	Pourcentage
Oui	25	62,5
Non	14	35
SR	1	2,5
Total	40	100

Nous retenons que 25/39 professeurs ayant répondu à la question soit 62,5 % affirment que les élèves manifestent de l'intérêt pour l'étude des poèmes français.

Figure 2 : Elément d'attention des élèves dans l'étude des poèmes français



A la lecture de cette figure, on retient que 57,5% soit 23 professeurs affirment que les élèves sont attentifs aux thèmes (amour, désespoir, angoisse...) lors de l'étude des poèmes français. 10

professeurs soit 25% retiennent le style d'écriture tandis que 4 professeurs soit 10% retiennent le contexte de production des poèmes comme élément d'attention des élèves lors de l'étude des poèmes français.

Comme précédemment expliqué, les thèmes abordés par les poètes français importent beaucoup dans leur acceptation par les élèves. Aussi, le narratif du contexte de production des poèmes retient l'attention des élèves qui se laissent bercer et voyagent même à travers les bonnes explications du professeur. Le commentaire fait par l'enseignant, le ton utilisé, le choix des mots et des gestes contribuent tous à capter davantage l'attention des élèves et font qu'ils sont souvent enthousiastes lors de l'étude des poèmes français.

Dès lors, il apparaît essentiel de s'attarder sur ces éléments d'attention des élèves, en les exploitant de manière optimale par des explications appropriées, afin de renforcer leur intérêt pour la poésie française.

Nonobstant cet intérêt pour l'étude des poèmes français, des difficultés sont présentes.

Ces informations sont corroborées par les propos suivants recueillis lors de nos entretiens avec certains professeurs qui soulignent que l'intérêt des élèves pour la poésie française est souvent conditionné par leur capacité à s'identifier aux situations évoquées dans les textes ou à percevoir des correspondances avec leur vécu. D'autres mettent en avant le rôle déterminant des modalités d'énonciation pédagogique, notamment à travers le commentaire de l'enseignant, le choix des mots, le ton adopté et l'accompagnement gestuel, dans la construction de l'attention et de l'engagement des élèves

Discours n°01 M. Sanogo,

« D'accord, eeh aujourd'hui au Mali, bon, les élèves sont, certains élèves sont intéressés pour l'étude de la poésie française en grande partie c'est en 11^e que nous faisons l'enseignement de cette poésie. En 10^e, l'initiation est prévue surtout avec la poésie comment on peut appeler ça eh épique et leur intérêt au vrai sens c'est quand leur vie est semblable à l'histoire qui se dit dans les textes qu'ils étudient. Maintenant de façon générale, ils s'intéressent peu vu l'influence des langues nationales, ils s'intéressent aussi moins selon les générations et selon les années donc d'une autre manière on peut dire que l'intérêt est là surtout en terminale quand ils voient qu'ils doivent faire un examen et que le sujet peut être sur ces textes là que nous étudions qu'ils sont beaucoup plus intéressés en terminale qu'en 11^e et en 11^e moins qu'en 10^e. donc ça veut quoi à mon avis, l'intérêt devient plus grand si les enfants voient leur avenir un peu rattaché à cet enseignement-là voilà. »

Discours n°02 M. Sinayogo

« Hum oui, certains élèves montrent un intérêt pour l'enseignement de la poésie française, notamment lorsqu'ils découvrent des poèmes liés à des thèmes universels comme l'amour (Le Pont Mirabeau de Guillaume Apollinaire) ou la liberté (Liberté de Paul Éluard). Cependant, cet intérêt est souvent limité à une minorité d'élèves sensibles à l'esthétique littéraire ou aux expressions poétiques. Bon par exemple dans une classe de terminale, plusieurs élèves ont exprimé leur fascination pour Liberté, car le thème de l'espoir dans un contexte d'oppression résonnait avec leurs propres aspirations de justice et de liberté dans le monde contemporain ».

Discours n°03 M. Sangaré

« Oui certains élèves notamment les apprenants en série lettre suscite un engouement dans la poésie française. Certains apprenants se mirent dans la biographie des auteurs à travers leur statut social ou leur mélancolie. »

Discours n°04 M. Diakité

« Oui, je dirai que l'enseignement de la poésie suscite beaucoup d'intérêt chez les jeunes voilà vu sa forme, les thématiques qu'elle aborde et développe et cela intéressent beaucoup les ados, les jeunes au lycée. Merci ».

Les propos recueillis auprès des enseignants illustrent également le caractère variable et évolutif de cet intérêt, qui tend à se renforcer lorsque les enjeux scolaires deviennent plus prégnants, notamment en classe d'examen. Toutefois, ils révèlent aussi l'existence de facteurs limitant cet engagement, tels que l'influence des langues nationales ou les transformations générationnelles des pratiques culturelles.

Ces observations trouvent un écho dans les travaux de Sébastien Charbonnier, qui souligne le rôle fondamental de l'intérêt dans le processus d'apprentissage :

Pourquoi un élève serait-il disposé à fournir l'effort notable que requiert un apprentissage ? Si l'enseignant ne veut pas inculquer un savoir de force (Cf. Dewey, 1907, p.79), son premier objectif est de créer les conditions d'émergence du dynamisme spirituel.

Il va s'agir de concilier l'immanence du désir de savoir avec le rôle de l'enseignant. Le vrai problème est celui-ci : comment réussir à créer l'envie de savoir chez l'élève en partant de ses intérêts premiers tout en arrivant de manière ultime à « une enquête désintéressée et impartiale » ? Le réquisit de l'apprentissage est donc de nature psychologique : « L'éducation doit commencer par une connaissance psychologique intime des capacités, des intérêts et des habitudes de l'enfant. (S. Charbonnier, 2009 : 81)

L'immanence du désir de savoir de l'élève et la transcendance des propos et actes du maître constituent des moments différents dans la genèse du savoir, étant entendu que ces moments ne se succèdent pas selon un schéma mécanique-séquentiel, mais interagissent les uns par rapport aux autres : le développement du savoir ne laisse pas indemne les intérêts qui l'ont rendu possible. Cette idée fondamentale était déjà celle de Rousseau (J.J. Rousseau, 1762 : 132), rapportée par Sébastien Charbonnier.

De cette analyse, il ressort que la réception de la poésie française dans l'enseignement secondaire au Mali repose sur un double mouvement : d'une part, l'attraction exercée par certains éléments intrinsèques aux textes, en particulier les thématiques ; d'autre part, l'influence des conditions pédagogiques et contextuelles qui orientent et modulent l'expérience des élèves face à ces œuvres.

Ainsi, pour davantage susciter l'intérêt des élèves pour la poésie française, nous recommandons :

- **Le recrutement des enseignants de qualité**

Le recrutement des enseignants de qualité (ceux issus d'une école de formation professionnelle) est à notre avis indispensable pour que les élèves s'intéressent davantage à l'étude des poèmes étant entendu que la poésie est un genre complexe.

Les écoles de formation permettent aux élèves professeurs d'acquérir des compétences et des qualités morales et professionnelles que requiert leur mission. Elles leur inculquent des qualités professionnelles et surtout pédagogiques. Des enseignants ayant reçu une telle formation seront plus en train à mieux enseigner et faciliter la rencontre entre les apprenants et les textes poétiques. Cette complexité fait également sa particularité telle qu'expliquée par Geneviève Hauzeur :

La poésie, ça ne s'enseigne pas, ça se ressent disent les uns ; pour apprécier le Beau, il faut y être initié disent les autres. Ainsi pourrait être schématisée la place qu'occupe la poésie dans les représentations et les pratiques des enseignants des trois premières années du secondaire : une alternance instable entre activités (ré)créatives et approches formelles plus structurées, qui laisse les futurs enseignants, héritiers des représentations de leurs anciens maîtres, bien démunis quand il leur est demandé, dans le cadre de leurs stages, d'initier les élèves à la poésie. Face à ce manque, il paraît urgent de fournir aux futurs enseignants des pistes de réflexion tant sur les enjeux de l'enseignement de la poésie que sur les pratiques susceptibles de rencontrer ces enjeux. (Hauzeur G.p.20)

Ainsi, nous recommandons le recrutement des enseignants issus des écoles de formation professionnelle et l'abandon du recrutement anarchique des enseignants afin d'avoir un enseignement de qualité dans tous les établissements. Les autorités en charge de l'éducation sont interpellées pour veiller au respect du système de recrutement au niveau des écoles privées.

- **La formation continue des enseignants**

Après la formation initiale reçue dans les écoles de formations, il est toujours important, voire indispensable, de procéder souvent à des mises à niveau ou des formations continues. Ces formations peuvent permettre de corriger certaines insuffisances constatées, de suivre l'évolution des méthodes d'enseignement et apprentissages :

La formation continue n'a pas explicitement reçu la mission de contribuer à la professionnalisation du métier d'enseignant. On ne saurait donc lui reprocher de se borner à moderniser les compétences, en fonction de l'évolution des didactiques, des technologies, des savoirs à enseigner, des connaissances sur le développement intellectuel et les processus d'apprentissage. Ou d'accompagner certaines réformes, voire peut-être certaines modes, en introduisant des nouveautés que les enseignants n'avaient pas côtoyées en formation initiale. Ainsi, un professeur de français formé au début des années quatre-vingts n'a-t-il pas nécessairement été initié à la théorie du texte, à la pragmatique ou à l'usage du micro-ordinateur dans la rédaction. La formation continue lui permet de s'appropriier ces nouveaux concepts ou ces nouveaux outils. Mais elle ne change pas radicalement sa façon d'exercer son métier. (Perrenoud P. 1994, la formation continue comme vecteur de professionnalisation du métier d'enseignant, faculté de psychologie et des sciences de l'éducation Université de Genève)

La formation continue représente un pilier fondamental pour toute carrière professionnelle, mais elle revêt une importance particulière dans le domaine de l'enseignement qui est en évolution

constante, influencé par des facteurs tels que les avancées technologiques rapides, les révisions des normes éducatives, et les besoins variés et changeants des apprenants. Ces transformations exigent des enseignants qu'ils adoptent une posture de veille permanente et qu'ils s'engagent dans un apprentissage continu.

Se former régulièrement permet aux enseignants de maîtriser de nouvelles méthodes et approches pédagogiques, adaptées aux réalités de leur époque et aux attentes des élèves. Par exemple, les innovations dans le domaine des technologies éducatives offrent des outils puissants pour enrichir l'enseignement, rendant les cours plus interactifs et attrayants. De même, les approches pédagogiques modernes, telles que l'apprentissage collaboratif ou la pédagogie différenciée, répondent aux divers besoins des élèves et favorisent un apprentissage plus inclusif.

Un domaine particulièrement pertinent à explorer dans ces formations est l'analyse textuelle et l'exploitation des textes poétiques. Cette compétence, qui implique la capacité à décortiquer et interpréter des textes de manière critique, peut transformer l'expérience d'apprentissage. En intégrant l'analyse textuelle dans leurs pratiques pédagogiques, les professeurs de lettres peuvent non seulement capter davantage l'intérêt des élèves, mais aussi développer leur esprit critique et leur compréhension approfondie des contenus. Ainsi, ces formations continues ne se limitent pas à un enrichissement des connaissances de l'enseignant, mais elles influencent directement la qualité de l'apprentissage des élèves, contribuant à la réussite globale du système éducatif.

Conclusion

La poésie occupe une place importante dans l'enseignement de la littérature en ce sens qu'elle est considérée comme un support efficace et une riche source de connaissances qui aide les apprenants à mettre en pratique les compétences linguistiques. De plus, elle permet aux apprenants d'acquérir des modèles de structures grammaticales variées et d'enrichir leur vocabulaire.

Ce travail a permis de porter une appréciation sur la réception du genre de façon générale par les apprenants au niveau secondaire au Mali surtout dans un contexte où la langue française est retenue comme langue de travail après avoir longtemps bénéficié du statut de langue officielle.

Il a aussi été l'occasion d'identifier et d'analyser les éléments d'attention des apprenants pour découvrir leurs centres d'intérêt qui portent essentiellement sur les thèmes universels en lien avec leurs vécus en l'occurrence l'amour, la solitude, la mort, la nature, etc.

Il convient dès lors de réfléchir à des stratégies pédagogiques plus innovantes en vue de susciter davantage l'intérêt des élèves pour ce genre littéraire.

Références bibliographiques

BRILLANT Rannou, Nathalie, 2010, « *Le lecteur et son poème : Lire en poésie – Expérience littéraire et enjeux pour l'enseignement du français en lycée* », Thèse de doctorat, Université Rennes 2, France.

CHARBONNIER Sébastien. 2009, *De l'intérêt au savoir : le processus de l'apprentissage chez Dewey et Bachelard*. *Recherches en éducation*, (6). <https://doi.org/10.4000/ree.4143>

COULIBALY Sidiki, 2025, « Critique de la réception de la poésie française dans l'enseignement secondaire au Mali », Thèse de doctorat, Institut de Pédagogie Universitaire, Mali.

Décret n°121-PG-RM du 28 juin 1961

HAUZEUR Geneviève. (s.d.) *Former les futurs enseignants de français à l'enseignement de la poésie : quelles pratiques pour quels enjeux ?*

PERRENOUD Philippe, 1994, *La formation continue comme vecteur de professionnalisation du métier d'enseignant*. *Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation*, Université de Genève.